



Réf : 093/2020/ProCaR/PADAAM/C/RAF/Ch-PADAAM/RPM *dr tf f*

Godomey, le 24 FEV 2020

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DE CONSULTANTS INDIVIDUELS ET DE CABINETS/BUREAUX D'ETUDES POUR LE COMPTE DU PADAAM.

- A. La République du Bénin a obtenu un crédit du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) en vue de financer partiellement le coût du Projet d'Appui au Développement Agricole et à l'Accès au Marché (PADAAM). Il se propose d'utiliser une partie des fonds de ce prêt pour effectuer des paiements autorisés au titre des contrats qui seront attribués dans le cadre de ces consultations.
- B. Le Gouvernement de la République du Bénin, par délégation de maîtrise d'ouvrage, a chargé la Coordination Nationale du ProCaR, de la mise en œuvre de ces activités. Le ProCaR sollicite des manifestations d'intérêts auprès des consultant (e)s et cabinets/bureaux d'études en vue d'une pré qualification pour la réalisation des missions ci-après :

1- Recrutement d'un consultant individuel pour réaliser l'étude sur l'identification, l'analyse de la demande et la formalisation des marchés institutionnels des filières riz, maïs, manioc et leurs dérivés ;

L'objectif de cette mission est de répertorier et cartographier, les acheteurs institutionnels au niveau national, régional et international par CVA prioritaires des filières concernées conformément aux PNDF selon les filières promues par PADAAM; de décrire le mécanisme d'approvisionnement des acheteurs institutionnels au niveau national, régional et international et leur mode de règlement ; d'évaluer le potentiel d'achat des acheteurs institutionnels (analyse de la demande, offre, gaps, qualité, prix, régularité, des sources d'approvisionnement, modalité de paiement...) et déduire la part de marché disponible et de proposer une stratégie concurrentielle pour connecter les cibles du PADAAM aux marchés institutionnels.

2- Recrutement d'un consultant individuel pour l'élaboration détaillée de la méthodologie d'accompagnement des producteurs intégrant le plan de renforcement de capacités des producteurs et techniciens des structures d'encadrement ;

L'objectif de cette mission est de réaliser un inventaire des besoins en renforcement de capacités des producteurs et leurs organisations dans les zones cibles de PADAAM en tenant compte des services sous contrôle des OPA : fourniture d'intrants (semences/plants certifiés, engrains), appui conseil impliquant entre autres outils le développement et mise en œuvre des champs écoles paysans pour les tests des innovations en milieu paysan permettant au producteur d'optimiser les différentes ressources existantes et la rentabilité de son exploitation et de proposer un plan de renforcement de capacités pour les producteurs et leurs organisations en rapports aux différents services à rendre.

3- Recrutement d'un(e) consultant individuel(le) pour élaborer le Plan de Gestion des Pesticides PGPP du projet PADAAM ;

L'objectif de cette mission est de prévenir ou d'atténuer les effets de l'utilisation des pesticides sur l'environnement humain et biologique, à travers la proposition d'un ensemble de démarches, mécanismes, procédures et actions visant la manutention et l'utilisation sécurisées des pesticides et autres intrants chimiques.

4- Recrutement d'un(e) consultant individuel(le) pour réaliser l'étude diagnostique approfondie de chacune des 3 filières (riz, maïs, manioc) et de spécialisation des CVA dans les PDA du PADAAM ;

L'objectif de cette mission est d'identifier les différentes CVA prometteuses des filières manioc, maïs, riz par PDA d'intervention du PADAAM tout en précisant les opportunités de marché qu'elles offrent pour les petits producteurs (hommes et femmes) ; de définir les circuits et les flux de produits au sein des chaînes de valeur identifiées préalablement dans les filières maïs, riz, manioc dans les PDA d'intervention du PADAAM ; d'analyser la commercialisation, la transformation et les débouchés des produits au sein des chaînes de valeur identifiées dans les filières riz, maïs et manioc dans les PDA d'intervention du PADAAM ; de définir et caractériser les différents intervenants (directs ou opérateurs économiques, supporteurs de chaîne, les institutions et les acteurs temporaires) des chaînes de valeur identifiées ;

5- Recrutement d'un Cabinet pour sélectionner 35 prestataires polyvalents Facilitateurs dans le cadre de la mise en œuvre des activités terrain du projet PADAAM ;

L'objectif visé par la présente mission est de conduire le processus de recrutement de trente-cinq (35) agents facilitateurs polyvalents ayant les compétences requises pour la bonne conduite des activités et l'atteinte des résultats attendus du PADAAM, en étroite collaboration avec l'équipe PADAAM/ProCaR, selon une méthodologie bien définie et transparente au nom et pour le compte du PADAAM/ProCaR.

6- Recrutement d'un cabinet pour élaborer les référentiels technico-économiques de production et de transformation des filières promues par le PADAAM.

L'objectif de cette étude est d'élaborer des référentiels technico-économiques de production, de récolte et de post-récolte (transformation, conservation, stockage et de commercialisation) des filières promues par PADAAM (maïs, riz et manioc) adapté à chaque pôle, l'affinement des paquets technologiques par type de partenariats (matériels équipements y compris un répertoire des équipements avec les caractéristiques détaillées et coûts indicatifs, infrastructures, développement de capacités), un répertoire des taux de conversion des mesures locales en système de mesures internationales, un répertoire des IMF et leurs conditions de financement

C. Le ProCaR invite les consultant(e)s individuel(e)s et les cabinets/bureaux d'études intéressés à fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces services.

- ❖ **Pour les cabinets/Bureaux d'étude :** une copie légalisée du statut du cabinet/ bureau d'études, les coordonnées exactes du siège social du cabinet/ bureau d'études ; une copie légalisée de l'extrait du registre de commerce ; une copie légalisée de l'attestation de non faillite délivrée par le tribunal datant de moins de six (06) mois, l'original de l'attestation fiscale datant de moins de six (06) mois, l'original de l'attestation de la CNSS datant de moins de six (06) mois et les preuves des expériences pour des missions similaires.

- ❖ Pour les consultant(e)s individuel(le)s : lettre de manifestation d'intérêt, CV actualisé précisant en détail toutes les missions conduites par le/la consultant/e en rapport avec le présent avis, les copies des diplômes (certifiées) et les preuves de réalisation de missions similaires (attestations de service fait ou de bonne fin d'exécution, etc.).

D - La pré qualification se fera conformément aux procédures de Passation des Marchés du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) définies par les Directives de Passation des Marchés, janvier 2011.

La grille d'évaluation se présente ainsi qu'il suit :

- pour la présélection de **consultant (e)**s

Mission pour réaliser l'étude sur l'identification, l'analyse de la demande et la formalisation des marchés institutionnels des filières riz, maïs, manioc et leurs dérivés.	Mission pour l'élaboration détaillée de la méthodologie d'accompagnement des producteurs intégrant le plan de renforcement de capacités des producteurs et techniciens des structures d'encadrement.	Notes
Critères	Critères	
Formation académique BAC+5 (en Agroéconomie, Socio-économie, Economie, Finance, Sciences économiques, Sciences de gestion, Gestion d'entreprise, marketing et intelligence de marché ou autres diplômes équivalents).	Formation académique BAC+5 (en agronomie, socio-économie suivi-évaluation, sociologie, économie coopérative, ou autres diplômes équivalents).	10 points (diplôme non légalisé= 00 pt)
Expériences générales : au moins 10 ans d'expériences professionnelles dans le domaine de la mise en marché des produits agricoles (10 ans et plus = 30 points ; 08 à 10 ans = 15 points ; 05 à 08 ans =10 points ; moins de 05 ans= 05 points).	Expériences générales : au moins 10 ans d'expériences professionnelles dans le domaine de la conduite des études socio-économiques (10 ans et plus = 30 points ; 08 à 10 ans = 15 points ; 05 à 08 ans =10 points ; moins de 05 ans= 05 points).	30 points
Expériences spécifiques dans la conduite de missions similaires dans le domaine de l'identification, l'analyse de la demande et la formalisation des marchés institutionnels des filières riz, maïs, manioc et leurs dérivés: au moins 03 missions similaires prouvées par des attestations de bonne fin d'exécution (20 points par mission réalisée) missions non justifiées = 00 pt	Expériences spécifiques dans la conduite de missions similaires dans les domaines de la conduite des études socio-économiques dans les projets/programmes de développement agricole ; conseil agricole, diagnostic et analyse des difficultés et contraintes en milieu paysan : au moins 03 missions similaires prouvées par des attestations de bonne fin d'exécution (20 points par mission réalisée) missions non justifiées = 00 pt	60 points

Mission pour élaborer le Plan de Gestion des Pesticides PGPP du projet PADAAM.	Mission pour réaliser l'étude diagnostique approfondie de chacune des 3 filières (riz, maïs, manioc) et de spécialisation des CVA dans les PDA du PADAAM.	Notes
Critères	Critères	
Formation académique BAC+5 (en environnement, entomologie agricole, phytopathologie, protection des végétaux ou autres diplômes équivalents)	Formation académique BAC+5 (en agronomie, socio-économie suivi-évaluation, sociologie, économie coopérative, ou autres diplômes équivalents).	10 points (diplôme non légalisé= 00 pt)
Expériences générales : au moins 10 ans d'expériences professionnelles dans le domaine de la conduite d'études sur les pestes et pesticides. (10 ans et plus = 30 points ; 08 à 10 ans = 15 points ; 05 à 08 ans =10 points ; moins de 05 ans= 05 points).	Expériences générales : au moins 10 ans d'expériences professionnelles dans le domaine de la facilitation de la mise en relation des acteurs directs de chaînes de valeurs et dans la mise en place d'outils multi-acteurs pour le développement des CVA (Value Links, CASE, Agriculture contractuelle, cluster) (10 ans et plus = 30 points ; 08 à 10 ans = 15 points ; 05 à 08 ans =10 points ; moins de 05 ans= 05 points).	30 points
Expériences spécifiques dans la conduite de missions similaires dans le domaine de l'élaboration de Plan de Gestion des Pesticides PGPP de projet du FIDA et/ou de la Banque mondiale: au moins 03 missions similaires prouvées par des attestations de bonne fin d'exécution (<i>20 points par mission réalisée</i>) missions non justifiées = 00 pt	Expériences spécifiques dans la conduite de missions similaires dans les domaines de la conduite des études diagnostiques approfondies des filières (maïs, riz et manioc) et de spécialisation des CVA : au moins 03 missions similaires prouvées par des attestations de bonne fin d'exécution (<i>20 points par mission réalisée</i>) missions non justifiées = 00 pt	60 points

NB : Les copies des diplômes et des attestations de bonne fin d'exécution doivent être légalisées.

- pour la présélection de cabinets d'études/Bureaux d'études
 - o Recrutement d'un cabinet pour sélectionner 35 prestataires polyvalents Facilitateurs dans le cadre de la mise en œuvre des activités terrain du projet PADAAM.

Critères	Informations fournies par le candidat (Cabinets/Bureaux d'études)	Note maximale pour le critère
1. Expériences du cabinet (Références techniques des prestations, expériences dans des missions comparables appuyées par les contrats de marché et les attestations de bonne fin d'exécution (délivrées par l'administration publique, Projets/Programmes de développement, institutions ou ONG Internationales)	<ul style="list-style-type: none"> - Le cabinet doit disposer d'au moins dix (10) ans d'expériences générales (<i>à raison de 0,5 pt par année d'expérience</i>) (05pts) - Avoir réalisé au moins cinq (05) missions de recrutement sur les marchés béninois, régional et/ou international au profit d'organisme de haut niveau du secteur agricole ou du monde du développement (<i>à raison de 10 points par mission justifiée par des contrats de marché et des attestations de bonne fin d'exécution, 05 points par mission justifiée par des contrats de marché ou des attestations de bonne fin d'exécution ; 01 point par mission non justifiée</i>); 	55 points
2. Disponibilité de personnel qualifié	<p>Un minimum de personnels techniques pour mener à bien la mission et disposant d'une bonne connaissance en assurance et du secteur agricole en Afrique et particulièrement au Bénin</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chef de mission (BAC + 5) spécialiste en gestion des ressources humaines et 10 ans d'expériences dans le domaine ciblé ; (Expériences générales sur 5 pts ; Expériences spécifiques sur 10 points), (15 pts) - Avoir réalisé au moins cinq (05) missions similaires (2 pts par mission justifiée et 0.5 pt par mission non justifiée). - Assistant chef de mission (BAC + 5) : Un agroéconomiste ou socio-économiste ou équivalent, expert en suivi-évaluation et développement rural avec une expérience d'au moins trois ans dans le suivi-évaluation d'un projet de développement agricole. Avoir réalisé au moins deux (02) missions similaires (4 pts par mission justifiée et 01 pt par mission non justifiée)..... (8 pts) - Un second Consultant associé (BAC + 5) : Economiste gestionnaire, socio-économiste ou tout diplôme équivalent spécialisé en agrobusiness avec une expérience avérée sur les filières riz, maïs et manioc (3 pts) Avoir réalisé au moins deux (02) missions similaires (02pts par mission justifiée et 01 pt par mission non justifiée)..... (7 pts) 	30 points
3. Organisation technique et managériale du cabinet ou bureaux d'études	<p>Organisation du cabinet et personnel clé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organigramme du cabinet (05 points); - Organisation technique et méthodologique pour la conduite des missions similaires (<i>Méthodologie d'intervention, Rôles et responsabilités de chaque membre de l'équipe : Cohérence dans la mise en œuvre effective ; Organisation du travail entre le terrain et le bureau, etc.</i>) (10 points) 	15 points
TOTAL		100 points

- pour la présélection de cabinets d'études/Bureaux d'études
 - o Recrutement d'un cabinet pour élaborer les référentiels technico-économiques de production et de transformation des filières promues par le PADAAM.

Critères	Informations fournies par le candidat (Cabinets/Bureaux d'études)	Note maximale pour le critère
1. Expériences du cabinet (Références techniques des prestations, expériences dans des missions comparables appuyées par les contrats de marché et les attestations de bonne fin d'exécution (délivrées par l'administration publique, Projets/Programmes de développement, institutions ou ONG Internationales)	<ul style="list-style-type: none"> - Le cabinet doit disposer d'au moins cinq (05) ans d'expériences générales (<i>à raison de 02 pt par année d'expérience</i>) (10pts) - Avoir réalisé au moins trois (03) missions d'études similaires dans le domaine de l'élaboration des référentiels technico-économiques de production et de transformation des filières agricoles, notamment le maraîchage, riz, manioc, maïs (<i>à raison de 15 points par mission justifiée par des contrats de marché et des attestations de bonne fin d'exécution, 07 points par mission justifiée par des contrats de marché ou des attestations de bonne fin d'exécution ; 02 points par mission non justifiée</i>); 	55 points
2. Disponibilité de personnel qualifié	<p>Un minimum de personnels techniques pour mener à bien la mission et disposant d'une bonne connaissance d'élaboration des référentiels technico-économique dans le domaine agricole.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chef de mission (BAC + 5) et 10 ans d'expériences dans le domaine ciblé ; (Expériences générales sur 5 pts ; Expériences spécifiques sur 07 points), (12 pts) Avoir réalisé au moins quatre (04) missions similaires (1,75 pts par mission justifiée et 0,5 pt par mission non justifiée). - Un Consultant associé: Un ingénieur agronome, avoir un diplôme de BAC+5 en agroéconomie, économie ou tout autre diplôme équivalent. Disposer d'une expérience professionnelle d'au moins sept (7) ans dans la filière manioc et avoir une bonne connaissance dans l'élaboration des référentiels technico-économique dans le domaine agricole. Avoir réalisé au moins trois (03) missions similaires (2 pts par mission justifiée et 0,5 pt par mission non justifiée). (6 pts) - Un second Consultant associé: Un ingénieur agronome, avoir un diplôme de BAC+5 en agroéconomie, économie ou tout autre diplôme équivalent. Disposer d'une expérience professionnelle d'au moins sept (7) ans dans la filière riz et avoir une bonne connaissance dans l'élaboration des référentiels technico-économique dans le domaine agricole. Avoir réalisé au moins trois (03) missions similaires (2 pts par mission justifiée et 01 pt par mission non justifiée). (6 pts) - Un troisième Consultant associé: Un ingénieur agronome, avoir un diplôme de BAC+5 en agroéconomie, économie ou tout autre diplôme équivalent. Disposer d'une expérience professionnelle d'au moins sept (7) ans dans la filière maïs et avoir une bonne connaissance dans l'élaboration des référentiels technico-économique dans le domaine agricole. Avoir réalisé au moins trois (03) missions similaires (2 pts par mission justifiée et 00 pt par mission non justifiée). (6 pts) 	30points
3. Organisation technique et managériale du cabinet ou bureaux d'études	Organisation du cabinet et personnel clé : <ul style="list-style-type: none"> - Organigramme du cabinet (05 points); - Organisation technique et méthodologique pour la conduite des missions similaires (<i>Méthodologie d'intervention, Rôles et responsabilités de chaque membre de l'équipe : Cohérence dans la mise en œuvre effective ; Organisation du travail entre le terrain et le bureau, etc.</i>) (10 points) 	15points
TOTAL		100 points

NB : Les copies des diplômes doivent être légalisées. À l'issue de l'évaluation, seuls les cabinets qui auront obtenu une note minimale de 70 sur 100 seront retenus pour la suite de la procédure. Il est rappelé qu'en cas d'égalité de scores entre les différents cabinets ou consultant(e)s individuel (e)s, le nombre d'expériences similaires pertinentes réalisées sera pris en compte. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires dont un (01) original et une (01) copie en version papier.

- D. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires, du lundi au vendredi de 8H00 à 17H00, heure de Cotonou, à l'adresse indiquée ci - dessous. Les manifestations d'intérêt, rédigées en langue française et précisant clairement les missions pour lesquelles ils soumissionnent (**les offres sont déposées séparément et par mission**), doivent parvenir au ProCaR au plus tard le **06 mars** 2020 à 10H00, heure locale de Cotonou et porter clairement la mention :
- pour les cabinets/bureau : « Sélection de cabinets/bureaux d'études pour (à préciser par le cabinet)».
 - pour les consultants: « Sélection de consultants individuels pour (à préciser par le consultant)».

Pour toute autre information supplémentaire, prière nous contacter à l'adresse suivante : ProCaR, 05 BP 504 Cotonou, Agonkanmey (GODOMEY) route de l'IITA ; Tél : 21 35 22 61 ; E-mail : procarbenin@gmail.com.



Le Coordonnateur du ProCaR

Sikirou Alabi OLOULOTAN